



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 88671

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les enquêtes épidémiologiques liées à la vaccination contre l'hépatite B. La nécessité de la vaccination contre l'hépatite B est depuis plusieurs années un sujet controversé par certains spécialistes, acteurs du milieu médical ou professionnels exposés à un risque de contamination. Dans un passé proche, certaines enquêtes et des décisions de justice ont d'ailleurs considéré qu'il existait bien un lien entre cette vaccination et le déclenchement chez plusieurs personnes de la sclérose en plaques (SEP). Ces enquêtes avaient estimé d'une façon générale que ce vaccin avait augmenté le risque de déclenchement de la SEP dans les trois ans qui suivaient la vaccination. La réaction de l'organisme à cette vaccination est propre à chaque individu, complexe, variable dans le temps et donc non reproductible. L'approche scientifique ne peut donc pas permettre, en l'état actuel des connaissances, de démontrer un lien éventuel entre cette vaccination, qui vise à renforcer le système immunitaire vis-à-vis d'un virus spécifique et le déclenchement d'un dysfonctionnement de ce même système, telle la SEP. A contrario, les enquêtes épidémiologiques sont bien adaptées pour accréditer ou discréditer ce lien supposé. Cependant, par l'importance des enjeux qu'elles visent, il est indispensable que ces enquêtes soient significatives, méthodiques et totalement indépendantes vis-à-vis des laboratoires et groupes de pression concernés par ces enjeux. Le rôle des services publics de recherche ou d'enquête apparaît ici d'autant plus indispensable. Pour répondre aux interrogations à propos du bien-fondé du risque lié à la vaccination contre l'hépatite B, de quelles enquêtes épidémiologiques indépendantes dispose-t-on aujourd'hui ? Ne faudrait-il pas en réaliser d'autres qui permettraient de rassurer la population ou de faire évoluer la réglementation ? Il le remercie par avance des informations objectives qu'il pourrait lui communiquer à propos de ces enquêtes et des conclusions qu'il en tirerait sur la pertinence des vaccinations pour chaque catégorie de population.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88671

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2715